



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— 05.09.12



INNOVATION : 5 PROJETS POUR UNE MOBILITE DURABLE SOUTENUS PAR L'ADEME DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, diminuer la dépendance au pétrole et améliorer la qualité de l'air, l'innovation - par la mise en place d'un système de mobilité complet, fluide et performant - doit inciter les Français au changement de comportement dans leurs déplacements.

Dans le cadre des Investissements d'Avenir, l'Etat a retenu 5 projets innovants et complémentaires, favorisant l'intermodalité¹ et la mobilité alternative. Ces projets profiteront du soutien de l'ADEME pour leur réalisation.

La mobilité en pleine mutation

Plus des trois quarts des Français vivent actuellement dans des villes ou à leurs périphéries. Or, à la croisée d'enjeux à la fois environnementaux, économiques et sociaux, la mobilité est l'une des composantes essentielles de la ville durable. **L'évolution des pratiques et de l'offre en matière de déplacement doit donc être pensée de manière globale**, et considérer simultanément tous les paramètres (véhicule, énergie, infrastructure et information) pour **optimiser l'ensemble du système**. Les acteurs de la mobilité doivent intégrer la réduction des pollutions et de la congestion ainsi que l'accroissement de la performance des livraisons et des déplacements (via une meilleure exploitation des différents modes de transports en commun notamment).

Les cinq projets retenus représentent un budget total de 48 ME, soutenus par l'ADEME à hauteur de 18 ME dans le cadre du programme « véhicule du futur » des **Investissements d'Avenir**. Ils développeront, dans plusieurs territoires d'expérimentation, des démonstrateurs* destinés à :

- faciliter, pour un trajet, le passage d'un mode de transport à l'autre qu'il s'agisse de personnes ou de marchandises,
- développer la mobilité dite « en partage »** pour réaliser des trajets ponctuels ou quotidiens sans être propriétaire ou dépendant d'un véhicule particulier.

* Les démonstrateurs constituent une étape du processus de recherche – développement – industrialisation d'innovations et de technologies qui se situe juste avant la phase de déploiement à grande échelle.

** Transports en commun, modes actifs (marche à pied, vélo...), covoiturage, autopartage, transport à la demande...

Un nouveau champ d'innovation

Ces nouvelles contraintes suscitent de nouveaux besoins. Or le champ d'innovation en matière de mobilité est large et porte à la fois sur les **véhicules** (catégorie, carburants), les **infrastructures** (partage et aménagement de la voirie), le **système d'information** (géo localisation, information en temps réel et bases de données d'informations sur les différents modes de transport) et la **tarification** (billettique adaptée à l'ensemble des modes de transport).

¹ Utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

Les **briques unitaires** d'amélioration technique existent souvent (covoiturage, autopartage, vélo en libre service, Bus à Haut Niveau de Service²³, hôtels logistiques, etc.) mais **doivent être décloisonnées**, proposées et gérées sous la forme de **services complets de mobilité**, de porte à porte pour les voyageurs, fluides et « multimodaux ». Il en est de même pour la livraison des marchandises en ville.

Les cinq projets retenus et qui bénéficieront d'un financement de l'ADEME sont tous construits dans cette **logique multicritères**. Tous intègrent plusieurs briques complémentaires d'amélioration technique et proposent des actions globales sur un territoire donné. De plus, **cette complémentarité existe également entre les projets eux-mêmes, dans le but d'expérimenter plusieurs montages de systèmes de mobilité**.

Au total, ce sont plus de 34 services de mobilités qui seront expérimentés, portés par des outils nomades et des centrales multimodales, dans 29 territoires d'expérimentation de l'urbain dense au rural. Près d'un million d'utilisateurs (particuliers et professionnels) seront impliqués dans ces projets pour comprendre et analyser leurs changements de comportements et valider de nouveaux modèles d'affaire. Les 5 consortiums sont constitués de plus de 32 entreprises (dont 13 PME), 15 collectivités et 15 laboratoires.

Développer des systèmes de mobilité complet et durable : 5 innovations soutenues par l'ADEME

A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) publié au 1^{er} semestre 2011, l'ADEME a recueilli 27 projets. 5 lauréats ont été sélectionnés :

1. **OPTIMOD'LYON** centralise toutes les données de mobilité pour fournir aux usagers des informations en temps réel sur l'ensemble des modes de transport, à la fois pour les voyageurs et le transport de marchandise ;
2. **SYSMO 2015** propose aux particuliers un calculateur d'itinéraire « multimodal » en temps réel et aux collectivités un outil logiciel permettant de bâtir et réguler une offre de transport partagée innovante et interconnectée ;
3. **AU-DACE** accélère et unit les offres de déplacements en autopartage, covoiturage et véhicules électriques, et développe un système d'assurance favorisant leur déploiement ;
4. **Bretagne Mobilité Augmentée (BMA)** apporte aux décideurs publics et privés une aide à la décision en matière de mobilité durable ;
5. **E-PARTAGE** favorise la mobilité électrique partagée dans les communautés de professionnels tout en garantissant le même niveau d'usage et en diminuant les coûts.

Voir en annexe les précisions sur chacun des projets.

² Un système BHNS doit approcher les services garantis par un système de transport de type tramway français ou métro

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

OPTIMOD LYON

Durée : 3 ans

Démarrage : Janvier 2012

Montant total projet : 6 824 213 €

Dont aide ADEME : 2 755 132 €

Forme de l'aide ADEME : Subventions
et Avances Remboursables

Localisation : Grand Lyon

1. OPTIMOD LYON

Centraliser toutes les données de mobilité pour fournir aux usagers des informations en temps réel sur l'ensemble des modes de transport

OPTIMOD LYON, le projet de la ville de Lyon, va permettre de développer des solutions innovantes pour améliorer la mobilité des particuliers, des professionnels et du fret, dans un environnement urbain. L'objectif est notamment d'arriver à un niveau de sécurisation suffisant des modes de transport « en partage » pour inciter les utilisateurs à délaissé leurs véhicules particuliers.

Des **services d'information très performants, mobiles** (accessibles sur *Smartphones*) et en **temps réel**, sur les conditions de mobilité au quotidien seront proposés aux particuliers (informations multimodales pour un même trajet) et aux livreurs (outils d'optimisation des tournées et de guidage sur mobile via par exemple des prévisions sur le trafic et la disponibilité des aires de livraison).

Trois types de bénéfices sont attendus :

- Sur le plan environnemental et énergétique, le projet devrait permettre **un report de 8% de la voiture vers un autre mode de transport**, soit un gain visé de 200 000 tonnes de CO₂ économisées annuellement à l'horizon 2020 sur l'agglomération lyonnaise.
- Sur le plan socio-économique : le report modal attendu participera à **l'amélioration de la qualité de l'air**, les usagers particuliers et professionnels **réduiront le temps passé dans les transports** grâce à l'information en temps réel permettant l'optimisation de l'exploitation des réseaux.
- Sur le plan du développement économique : à travers les synergies développées au sein du projet, les entreprises partenaires **pourront renforcer des offres commerciales de haut niveau** à l'échelle internationale sur d'autres métropoles européennes. Ce projet pourrait ainsi générer des dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2020, soit un effet levier considérable.

2. SYSMO 2015

*Proposer aux **particuliers** un calculateur d'itinéraire multimodal en temps réel et aux **collectivités** un outil logiciel permettant de bâtir et réguler une offre de transport partagée innovante et interconnectée*

A ce jour, il n'existe pas de service unique pour couvrir tous les usages et demandes de mobilité sur un territoire donné. Il est donc nécessaire de proposer tout un ensemble d'offres complémentaires (transports en commun, covoiturage, autopartage, etc.). L'enjeu est de connecter ces divers modes de mobilité dans une **approche système** efficace. C'est aujourd'hui possible grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Sysmo

Durée : 3 ans

Démarrage : Octobre 2012

Montant total projet : 8 793 760 €

Dont aide ADEME : 3 651 697 €

Forme de l'aide ADEME : Subventions
et Avances Remboursables

Localisation : Plateau de Saclay

Pour le voyageur, SYSMO 2015 a pour objectif de fournir en temps réel une réponse optimale et personnalisée à la question « comment aller du point A au point B ». Cette réponse mariera toutes les offres de transport « en partage » (en complémentarité avec la voiture individuelle) en répondant aux préférences de l'utilisateur. L'objectif est de développer de nouvelles formes de mobilité en les faisant connaître, grâce notamment à un calculateur d'itinéraire multimodal en temps réel de type « centrale de gestion des déplacements ». Cet outil sera capable d'intégrer l'ensemble des modes de déplacement et

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

Service de presse ADEME / 01 49 09 27 47
ademepresse@fbwa-corporate.com

d'inciter aux solutions d'itinéraire privilégiant les modes dits alternatifs. Une large palette de services y sera associée, comme la mise à disposition/réservation d'un vélo ou d'une voiture en libre service à la station, ou d'une place dans un parking relais. Cette offre globale de mobilité sera accessible sur le web, les téléphones portables ou les systèmes embarqués automobile.

Pour les collectivités, SYSMO 2015 développera un logiciel de Simulation et Aménagement de la Mobilité et de l'Intermodalité (SAMI). SAMI permettra notamment de garantir la reproductibilité du « modèle » SYSMO, en offrant un outil logiciel pour bâtir et réguler une offre de transport partagée innovante et interconnectée. Grâce à cet outil de simulation, les aménageurs pourront prévoir, en fonction des demandes, un déploiement combiné optimal des modes partagés en lien avec les transports en commun conventionnels et la circulation automobile.



Durée : 3 ans
Démarrage : 2012
Montant total projet : 10 922 329 €
Dont aide ADEME : 4 795 152 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions
et Avances Remboursables
Localisation : Bordeaux et Niort

3. AU-DACE

Accélérer et Unir les offres de Déplacements en Autopartage, Covoiturage et véhicules Electriques, et développer un système assurantiel pour faciliter leur déploiement

Le projet AU-DACE propose la mise en place de passerelles entre les alternatives émergentes de mobilité des personnes (autopartage, covoiturage et véhicules électriques) et leur intégration avec les systèmes de transports publics. La complémentarité entre ces services semble naturelle mais la convergence implique la mise en place de standards technologiques et la conception de nouveaux produits d'assurance qui font partie du projet. Il a pour ambition de décloisonner ces initiatives en offrant un service innovant, performant à la fois sur le plan économique, environnemental et social à l'échelle du territoire national et accessible via une **centrale de mobilité en ligne**.

Les principaux développements proposés sont les suivants :

- développement d'un **service d'autopartage entre particuliers**,
- standardisation des technologies de partage pour permettre une **convergence entre autopartage classique et location entre particuliers** depuis une même centrale de réservation,
- développement d'un **nouveau dispositif assurantiel** adapté aux nouvelles solutions de mobilité,
- intégration d'un système télématique dans le véhicule électrique Mia pour en faire un **véhicule totalement adapté aux nouveaux usages de mobilité**, et ce directement en sortie d'usine,
- développement d'une **solution de covoiturage dynamique**,
- mise en place d'une **centrale de mobilité** accessible par une application pour smartphones et embarquée dans un boîtier télématique. Elle intégrera les différentes solutions de mobilité en partage et de transport public avec pour objectif d'offrir de façon globale la garantie d'une alternative à l'usage strictement privé de la voiture.

Le consortium, composé de 10 partenaires (4 grands groupes, 5 PME et une association), expérimentera le service sur les agglomérations de Bordeaux et Niort sur une durée de 18 mois.

4. BRETAGNE MOBILITE AUGMENTEE (BMA)

*Apporter aux décideurs publics et privés
une aide à la décision en matière de mobilité durable*

La mobilité devenant un facteur essentiel de compétitivité, la performance d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un bassin d'emploi en dépend. Or, les démarches de mobilité se heurtent souvent à **la diversité des besoins** d'un territoire et de ses acteurs. Ainsi, **l'objectif du projet BMA est de fournir aux décideurs de toutes les familles d'activités, un dispositif opérationnel d'intervention pour améliorer les pratiques de mobilité au sein de leurs entités, entreprises, collectivités et territoires.**

Pour créer cette dynamique de changement, BMA implique 18 acteurs représentatifs du tissu socio-économique du territoire breton, et les regroupe en 8 familles d'activité (industrielle, bancaire, bâtiment, tertiaire, vie quotidienne, etc.). A partir de l'analyse des portefeuilles d'activités et des mobilités déjà existantes, il s'agira de mettre au point des **systèmes d'aide à la décision**, des **méthodes d'incitation** et des **formations**, pour aider les professionnels à introduire et déployer les services et solutions de mobilité durable auprès de leurs personnels, clients et fournisseurs. Cet ensemble constituera une offre globale de services destinée à accompagner, à l'issue du programme, d'autres organisations et territoires notamment grâce à la commercialisation de cette offre.

Pour motiver les décideurs, **BMA positionne la mobilité comme levier de création de valeur**. Ainsi, à partir des données collectées auprès des différentes parties prenantes et de l'évolution de leurs besoins de mobilité, BMA sera **capable de chiffrer le coût de la mobilité** d'une entité, et de proposer des axes d'amélioration pour le réduire.

Sur un plan opérationnel, chaque situation sera traitée dans le cadre de 8 démonstrateurs qui réuniront les entreprises servant de banc de test, un panel d'offres de solutions, des représentants des collectivités et des centres de recherche.



Durée : 3 ans
Démarrage : Septembre 2012
Montant total projet : 12 089 637 €
Dont aide ADEME : 3 876 552 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions
et Avances Remboursables
Localisation : Bretagne

e-Partage

Durée : 2 ans
Démarrage : 2012
Montant total projet : 9 138 229 €
Dont aide ADEME : 3 745 304 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions
et Avances Remboursables
Localisation : Ile-de-France, Alsace,
Franche-Comté, Rennes, Grand Lyon

5. E-PARTAGE

*Favoriser la mobilité électrique partagée dans les communautés
de **professionnels** tout en garantissant le même niveau d'usage
et en diminuant les coûts*

Les usages professionnels de la mobilité (trajets domicile-travail et déplacements professionnels) ont une importance considérable et il existe une véritable attente de la part des employeurs pour des solutions de mobilité novatrices adaptées à leurs besoins et à ceux des usagers et autorisant des réductions de coûts.

E-PARTAGE va développer de nouvelles formes d'organisation de la mobilité professionnelle qui **optimisent les usages via le partage** d'une part, et qui réduisent l'impact des déplacements inévitables d'autre part.

Le panel de services (autopartage classique entre particuliers, covoiturage, centrale de mobilité, outils de gestion de flottes multi-entreprises, assistant professionnel de mobilité) qui sera développé et proposé à des entreprises de toutes tailles et de tous horizons, a pour but d'exploiter au maximum les véhicules existants et disponibles, électriques ou non, sans ajouter de nouveaux véhicules (au contraire de certains systèmes d'autopartage en entreprise). Le déploiement de ces services sur le terrain fera l'objet d'un accompagnement sur mesure, en fonction des besoins de mobilité de l'entreprise. Les acquéreurs de véhicules électriques bénéficieront quant à eux de services spécifiques de gestion

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

Service de presse ADEME / 01 49 09 27 47
ademepresse@fbwa-corporate.com

quotidienne (pour les utilisateurs) et de gestion globale (pour les gestionnaires de flottes) destinés à simplifier et sécuriser la possession et l'usage de ces véhicules.

Concrètement, une expérimentation de partage sur un site industriel de PSA Peugeot-Citroën permettra de tester l'intérêt d'une flotte de véhicules partagés pour des usages de type navette inter-sites et navette gare TGV pour les employés, clients et fournisseurs du site. Sur un second site PSA Peugeot-Citroën (Vélizy), dans un contexte extrême de mobilité (site de 6000 personnes, aucun transport en commun à proximité), l'objectif est de faire un meilleur usage des véhicules particuliers inutilisés en journée, afin de réduire le parc de véhicules de service et donc le nombre total de véhicules utilisés par le site.

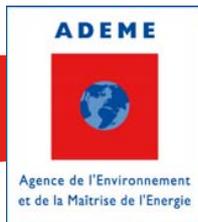
D'autres expérimentations seront menées simultanément sur les territoires de la ville de Rennes et du Grand Lyon.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr



ADEME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITE QUOTIDIENNE ET ACHEMINEMENT FINAL DES MARCHANDISES 2011

OPTIMOD LYON

■ Solutions innovantes pour améliorer la mobilité des particuliers, des professionnels et du fret dans un environnement urbain

OPTIMOD LYON

Projet accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des Investissements d'Avenir

Coordonnateur :
GRAND LYON
communauté urbaine

Partenaires



Durée : 36 mois
Démarrage : janvier 2012
Montant total projet : 6 824 213 €
Dont aide ADEME : 2 755 132 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions et Avances Remboursables

Localisation : Grand Lyon

Caractère innovant

Les verrous que le projet devra lever sont principalement

- Le développement de systèmes ITS (*intelligent transportation system*) adaptés aux milieux urbains (collecte, traitement, diffusion des données)
- La fusion de données multi-sources / l'intégration dans un seul entrepôt de données multi-sources, et fourniture de ces données en temps réel
- L'ergonomie de services d'information inter-modaux,
- Les modèles économiques de l'information voyageur et la coopération public / privé sur la mise à disposition de données et leur exploitation

Contexte

Les enjeux de mobilité se concentrent de plus en plus dans les centres urbains, compte tenu de leur importance croissante dans le monde en général, et en Europe en particulier (75 % des habitants de l'Union Européenne vivent dans des agglomérations). Ce phénomène de concentration urbaine génère des difficultés marquées avec un usage excessif de la voiture pour accéder à la ville centre, compte tenu de l'étalement urbain, mais aussi pour des distances parcourues relativement faibles en centres villes.

L'agglomération de Lyon dispose de nombreuses infrastructures de transports et d'offres de services qui s'étoffent sans cesse. Si l'offre de déplacements est très importante et les réseaux maillés, l'information est éclatée en autant de sites que d'organisations (Région, SNCF, Conseils généraux, Sytral, Etat, sociétés d'autoroutes, Grand Lyon, etc.) ce qui ne facilite pas la vie des usagers.

Pourquoi ce projet ?

Le projet vise à

- **répondre aux attentes des usagers** en matière d'information sur les transports
- **amplifier et accélérer le report modal** de la VP vers les autres modes
- **optimiser les opérations de fret urbain** en développant une plateforme d'informations tous modes, intégrant dans un même entrepôt de données l'ensemble des données mobilités du territoire (topologie des réseaux, temps théorique, temps réel, temps prévu à 1h, qualité de l'air...). Cette plateforme sera la pierre angulaire d'expérimentations de services ITS innovants pour les voyageurs et les professionnels du fret.

Déroulement

OPTIMOD LYON - à partir de cet **entrepôt de données, qui sera complété en 2012 par des données issues de nouveaux capteurs fixes et mobiles** -, expérimentera ensuite (2013, 2014), sur le territoire du Grand Lyon, des innovations de rupture, en particulier :

- **Le test d'une prévision de trafic à 1h, ce qui sera dans le contexte urbain une première en Europe**, permettant, d'une part, d'optimiser le système de gestion des 1 500 carrefours à feux de l'agglomération qui assure la priorité aux transports en commun et la fluidité du trafic routier et, d'autre part, d'informer l'utilisateur.
- **Le développement d'un navigateur tous modes, en temps réel, sur téléphonie mobile, qui sera une première en Europe et sans doute au niveau mondial**. Ce service développera un calculateur multimodal vous donnant toutes les options modales pour aller d'un point A à B sur le territoire, en fonction de différents critères. Il intégrera les alertes en temps réel en cas d'imprévus et toutes les fonctions associées au GPS. Il permettra de fournir à l'utilisateur un véritable outil de navigation urbaine en temps réel.
- **Le test d'un outil d'optimisation des tournées pour les opérateurs de fret urbain et d'un outil de guidage sur mobile pour les conducteurs de fret**, intégrant la topologie fret des réseaux (les hauteurs des ponts, les rayons de courbure, les ondes vertes, ...), les données trafic historisées, en temps réel et prévisionnel à 1h, ainsi que la disponibilité des aires de livraison qui seront instrumentées.



Crédits photo : A. Hauteroche, Renault Trucks, Gettyimage

Résultats clés et Avancées attendues :

- **Des services de haut niveau au quotidien pour les habitants du Grand Lyon et ceux qui se déplacent dans l'agglomération**, avec des services d'information très performants sur les conditions, prévisibles et en temps réel, de mobilité ;
- **Sur le plan environnemental et énergétique** : objectif d'un report de 8% de la part modale, soit un gain visé de 200 000 tonnes de CO₂ économisé annuellement à horizon 2020 sur l'agglomération lyonnaise ;
- **Sur le plan socio-économique** : le report modal attendu participera à l'amélioration de la qualité de l'air, les usagers particuliers et professionnels réduiront le temps passé dans les transports grâce à l'information et l'optimisation de l'exploitation des réseaux ;
- **Sur le plan du développement économique** : à travers les synergies développées au sein du projet, les entreprises partenaires concrétiseront des offres commerciales de haut niveau à l'échelle internationale, transférables sur d'autres métropoles européennes. Ce projet au budget de 6,93 millions d'euros sur 3 ans, générera 83 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2020, pour une aide attendue de 3,33 millions d'euros, soit un effet de levier considérable.

Application et valorisation

Pour les partenaires d'OPTIMOD'LYON, l'AMI de l'ADEME représente une opportunité unique permettant de construire une plateforme intégrée d'innovation sur la mobilité urbaine et d'accélérer la coopération public-privée sur les développements d'ITS en milieu urbain. Il devrait aider à constituer des champions français dans le domaine, en rattrapant un retard certain par rapport aux voisins européens (Allemagne, Autriche, Pays-Bas) notamment sur le domaine de l'information voyageur. Le référentiel multimodal développé en utilisant des normes européennes, permettra d'assurer l'ouverture à d'autres expérimentations et développements dans le futur.

Pour ces raisons, le projet bénéficie du soutien de l'ADEME dans le cadre des Investissements d'Avenir et de la labellisation des pôles de compétitivité Lyon Urban Trucks&Bus et Imaginove, ainsi que de Cap Digital.

CONTACTS grand LYON

Technique, administratif et financier : Jean Coldefy

Communication : Corinne Rigottier

Mail : contact@optimodlyon.fr

Site : www.optimodlyon.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
www.ademe.fr/invest-avenir



ADEME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITÉ QUOTIDIENNE DES PERSONNES
et ACHÈMÈNEMENT FINAL DES MARCHANDISES

SYSMO 2015

Système de Mobilité 2015

Projet accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme Véhicule du futur des Investissements d'Avenir

Coordonnateur :



Partenaires

Grandes Entreprises : RATP, Continental, groupe SNCF, Renault

PME : Greencove, Covivo, Deways, Technolia, WebGeoServices

Collectivités : CAEE (Massy), CAPS (Saclay), CASQY (St Quentin), CAVGP (Versailles)

Labo : CEA, Fondaterra, FCS, LVMT, ENSCI, IFSTTAR, Institut Telecom, UVSQ, UTBM

Durée : 3 ans

Démarrage : Octobre 2012

Avancement :

Montant total projet : 8 793 760 €

Dont aide ADEME : 3 651 697 €

Forme de l'aide ADEME : Subventions et Avances Remboursables

Localisation : Plateau de Saclay

Caractère innovant

Approche dynamique de la mobilité dans une démarche système :

- 1) Simplification de l'intermodalité des transports partagés publics et privés
- 2) Mise en œuvre et optimisation de nouveaux services de mobilité partagée
- 3) Aide à l'aménagement optimal du territoire en intégrant les nouvelles offres de mobilité

Contexte

L'organisation de la mobilité sur nos territoires se trouve très marquée par la dépendance au véhicule personnel. Sur le Plateau de Saclay, l'automobile est fortement consommatrice d'espace, que ce soit pour la circulation ou le stationnement et constitue le premier poste dans le bilan carbone du territoire. D'autre part cette forte dépendance au véhicule personnel engendre des problèmes de trafic qui ne pourront que croître dans le contexte d'évolution du plateau de Saclay.

Pourquoi ce projet ?

Le développement de services de mobilité partagée, accessibles au plus grand nombre constitue donc un défi majeur pour ces territoires. Il n'existe pas un service unique pour couvrir tous les usages et demandes de mobilités, il est donc nécessaire de proposer tout un panel d'offres complémentaires (Transport en commun, Covoiturage, Autopartage) connectés dans une approche système.

Grâce aux TIC (Technologies de l'information et de la Communication), il devient possible de raisonner en système de mobilité afin de proposer une alternative au véhicule personnel pour effectuer une mobilité porte-à-porte efficace à la fois en terme d'usage, d'environnement et économique pour les collectivités et les usagers.

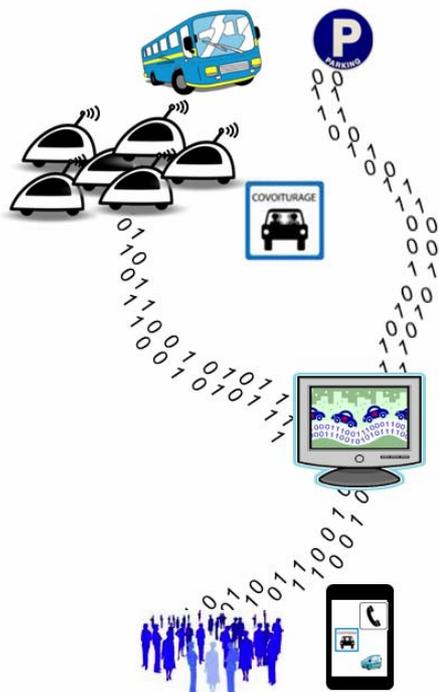
Déroulement

Pour le voyageur, SYSMO 2015 a pour objectif de fournir en temps réel une réponse optimale et personnalisée à la question « **Comment aller du point A au point B** ».

Cette réponse mariera toutes les offres de transport en répondant aux préférences de l'utilisateur. Les offres de transports proposées concerneront les transports en commun classiques, le covoiturage, l'autopartage et cela en complémentarité avec la voiture individuelle. L'objectif est de développer de nouvelles formes de mobilité en les faisant connaître, grâce notamment à un calculateur d'itinéraire multimodal en temps réel de type « centrale de gestion des déplacements » capable d'intégrer l'ensemble des modes de déplacement et d'inciter aux solutions d'itinéraire privilégiant les modes dits alternatifs ainsi qu'une large palette de services liés, comme la mise à disposition/réservation d'un vélo ou d'une voiture en libre service à la station ou d'une place dans un parking relais.

Pour les collectivités, SYSMO 2015 permettra, dans un contexte de développement durable de répondre à la question « **Comment aménager le territoire** » en prenant en compte les nouvelles offres de mobilité dont les habitants et les personnes en déplacement ont besoin. Un outil de simulation sera mis à disposition des collectivités permettant aux aménageurs de prévoir en fonction des demandes un déploiement combiné optimal des modes partagés en lien avec les transports en commun conventionnels et la circulation automobile.

Les sites de démonstration retenus pour ce projet se situent dans les territoires de l'EPPS (Etat Public Paris Saclay) avec principalement 4 pôles d'expérimentation complémentaires : l'un au niveau du campus de Saclay, l'autre sur le campus de Satory, le troisième sur le pôle gare de Saint Quentin en Yvelines-Montigny le Bretonneux et enfin le quatrième sur le pôle gare de Massy TGV.



Résultats clés / Avancées pour :

Le cœur du projet SYSMO 2015 est le développement d'une **Plateforme d'information voyageur multimodale** qui :

- Agrégera l'ensemble des offres temps réel de mobilité du territoire de l'EPPS. Ces offres allant de données publics conventionnelles (Transport en commun (bus, RER) à des offres privées (Covoiturage dynamique) et des offres d'autopartage)
- Proposera au voyageur un calcul d'itinéraire multimodal personnalisé
- Proposera ses offres sur des services WEB, téléphone portable ou système embarqué automobile

Un ensemble de services de mobilité partagée seront déployés en lien avec les offres conventionnelles de transport (Transport en commun, voiture personnelle) afin de pouvoir proposer au voyageur sur le parcours du point A au point B une offre riche, dynamique et performante.

- Mobilité partagée

- o Covoiturage dynamique
- o Autopartage
- o Outil nomade pour la mobilité

- Parking à haut niveau de service

SYSMO 2015 ne s'arrêtera pas au seul déploiement de services de mobilité partagée connectés à la plateforme d'information voyageur multimodale mais proposera et expérimentera pour chacun de ces nouveaux services, des innovations pour simplifier leur usage, simplifier leur gestion et proposer des modèles économiques performants

En parallèle de ces expérimentations une évaluation sera effectuée afin d'obtenir un retour d'expérience pour améliorer le service. Un lot de travail du projet sera consacré à ces **mesures d'impact** en analysant au niveau de l'offre globale les gains apportés par le déploiement de cette approche système de la mobilité.

Exportabilité du « modèle SYSMO 2015 » : SYSMO a également pour objet de développer un logiciel de Simulation et Aménagement de la Mobilité et de l'Intermodalité, SAMI pour lequel sera conçu un modèle de simulation de la mobilité et de la micro mobilité. SAMI permettra de garantir la répliquabilité du « modèle » SYSMO en offrant aux collectivités un outil logiciel permettant de bâtir et réguler une offre de transport partagée innovante et interconnectée.

Application et valorisation

SYSMO 2015 adresse la problématique générale de la mobilité dans les territoires périurbains. Les enjeux sont donc énormes tant au niveau économique, sociétal qu'environnemental.

La diversité du partenariat illustre l'ampleur du marché adressé

Domaine d'activité	Marché visé
Opérateurs de mobilité	Développement et optimisation de nouveaux services de mobilité (Information voyageur) Co-voiturage, libre service, Parking HNS)
	Augmentation de l'attractivité des transports en commun conventionnels grâce à leur intégration dans une offre plus large de solutions de mobilité
Architecte urbaniste	Développement de nouveaux outils de simulation pour l'aménagement du territoire

CONTACTS

Technique :
 veronique.berthault@ratp.fr
 Administratif et financier :
 Communication :

POUR EN SAVOIR PLUS
www.ademe.fr/invest-avenir



ADEME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITE QUOTIDIENNE
ET ACHEMINEMENT FINAL DES MARCHANDISES

AU-DACE

- Accélérer et Unir les offres de Déplacements en Autopartage, Covoiturage et véhicules Electriques

AU-DACE

Projet accompagné par l'**ADEME** dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des **Investissements d'Avenir**

Coordonnateur :



Partenaires :



Durée : 36 mois
Démarrage : 2012
Montant total projet : 10 922 329 €
Dont aide ADEME : 4 795 152 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions et Avances Remboursables
Localisation : Bordeaux et Niort

Caractères innovants

- Intégration d'une **offre assurantielle adaptée et innovante** aux nouveaux usages (*comprenant l'assistance*)
- **Convergence** des intérêts des acteurs de la chaîne de valeur de la mobilité
- Création d'une **offre globale, souple et simple**
- Accès à une **centrale de mobilité** via les NTIC
- **Solution aux freins comportementaux** à l'adoption des nouveaux usages

Contexte

Divers projets en cours apportent des réponses partielles et locales aux nouveaux besoins de la chaîne de mobilité automobile. Le covoiturage et l'autopartage classiques ou entre particuliers, sont des alternatives à l'usage traditionnel et personnel de la voiture, et ils répondent à des besoins de mobilité bien spécifiques. Le véhicule électrique apparaît comme une solution d'avenir pour la mobilité urbaine mais présente encore des défis logistiques et commerciaux, en particulier dans en vue d'un usage strictement privé, en raison de son coût.

Pourquoi ce projet ?

Le projet **AU-DACE** propose la mise en place de passerelles entre les alternatives émergentes de **mobilité des personnes** (*autopartage, covoiturage et véhicules électriques*) et leur intégration avec les systèmes de transports publics.

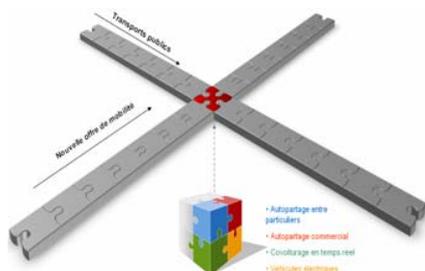
Un système assurantiel sera également étudié et testé au cours du projet pour faciliter déploiement de ces nouvelles solutions de mobilité.

Le projet vise à accompagner le changement qui s'opère dans « l'écosystème » de la mobilité, qui évolue de la prééminence de la voiture personnelle vers la consommation collaborative, de l'âge de la propriété à l'ère de l'usage.

Déroulement

Les principaux développements proposés sont les suivants :

- développement d'un **service d'autopartage entre particuliers**,
- standardisation des technologies de partage pour permettre une **convergence entre autopartage classique et location entre particuliers** depuis une même centrale de réservation,
- développement d'un **nouveau dispositif assurantiel** adapté aux nouvelles solutions de mobilité,
- intégration d'un système télématique dans le véhicule électrique Mia pour en faire, directement en sortie d'usine, un **véhicule totalement adapté aux nouveaux usages de mobilité**,
- développement d'une **solution de covoiturage dynamique**,
- mise en place d'une **centrale de mobilité** embarquée dans un boîtier télématique, accessible par une application pour smartphones. Elle intégrera les différentes solutions de mobilité en partage et de transports publics, avec pour objectif d'offrir de façon globale la garantie d'une alternative pratique et efficace à l'usage de la voiture.



Prochaines étapes :

- Sept. 2012 : lancement du projet
- 2014 : finalisation de la conception de la centrale de mobilité
- 2014 - 2015 : expérimentation de la centrale de mobilité pendant 18 mois sur les agglomérations de Bordeaux et Niort.

Résultats clés / Avancées pour :

Les principaux bénéfices et retombées du projet seront :

- la généralisation des alternatives à l'auto-solisme (conducteur seul dans son véhicule) à l'échelle du territoire national,
- une amélioration de l'offre de transport en commun grâce à des offres flexibles, et pour le dernier kilomètre, et ainsi favoriser le report modal vers les transports moins polluants,
- une diminution de la congestion en particulier en milieu urbain,
- l'optimisation de l'espace urbain,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules, en particulier en ville.

Le projet a également pour ambition d'apporter des réponses à des questions sur les mutations économiques dans le domaine automobile :

- Quelles offres développer pour la mobilité urbaine ?
- Quel(s) futur(s) pour un petit véhicule urbain ?
- La voiture de demain sera-t-elle en propriété ou pas ?
- Qui pilotera la chaîne de valeur de demain ?

Application et valorisation

Le projet AU-DACE a pour objectif de faire émerger des offres compétitives pour différents types de marchés :

- Les nouvelles solutions de mobilité : covoiturage dynamique, autopartage entre particuliers, autopartage classique,
- Les systèmes de transport intelligent : plateforme d'information multimodale, outils numériques d'aide à la mobilité, billettique intégrée,
- Le domaine de l'assurance : création d'une offre assurantielle adaptée aux nouvelles solutions de mobilité partagée.

CONTACTS

Technique :

Thomas.ollivier@maif.fr

Administratif et financier :

Thomas.ollivier@maif.fr

Communication :

Thomas.ollivier@maif.fr

Philippe.legrand@moviken.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir



ADEME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITE QUOTIDIENNE DES PERSONNES ET
ACHEMINEMENT FINAL DES MARCHANDISES

BRETAGNE MOBILITE AUGMENTEE

B.M.A.



Projet accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme Véhicule du futur des Investissements d'Avenir

Coordonnateur

CYBEL

Partenaires



Durée : 36 mois

Démarrage : Septembre 2012

Avancement :

Montant total projet : 12 089 637 euros

Dont aide ADEME : 3 876 552 euros

Forme de l'aide ADEME : subventions et avances remboursables

Caractère innovant

Réunir des acteurs représentatifs de la diversité du tissu socio-économique d'un territoire, pour couvrir des situations significatives de ce que vivent le plus grand nombre de personnes et d'entités au sein de leurs territoires de vie ou d'usage.

Créer une compétence collective pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité au service de la stratégie des entités.

Créer des espaces collaboratifs au plus près des usagers pour faciliter les échanges, la concertation et la coopération entre offreurs, utilisateurs et organisateurs de la chaîne de mobilité.

Faire émerger par l'action une compétence à l'origine des solutions

Contexte

La mobilité devient un facteur essentiel de compétitivité qui influe fortement sur la performance d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un bassin d'emploi. Destiné aux décideurs, le projet BMA s'est fixé comme priorité d'innover et de chercher des solutions de mobilité moins coûteuses et moins émettrices en gaz à effet de serre conjointement avec le développement des activités, au service de la création de valeur.

Pourquoi ce projet ?

Mobilité et activité étant intimement liées, une réflexion a été engagée sur l'évolution des activités d'une organisation, susceptible de déterminer des changements dans les pratiques de mobilité, tout autant que sur l'impact des nouvelles pratiques de mobilité sur l'activité.

Faire évoluer les pratiques de mobilité relève d'une responsabilité sociétale qui implique de tenter de faire mieux que l'existant. Notamment en utilisant de manière différente les ressources aujourd'hui consacrées à la mobilité, aux niveaux des individus, des entreprises, des collectivités et sur tout l'espace d'un territoire. Les nouvelles solutions de mobilité doivent être co-conçues entre fournisseurs et utilisateurs, c'est la condition pour qu'elles rencontrent l'adhésion du public et le succès escompté. Une solution adaptée aux attentes doit, en effet, tout à la fois se montrer acceptable des points de vue individuel, social, économique, environnemental, juridique, et organisationnel.

Rendre possible l'appropriation de solutions nouvelles passe par une méthodologie basée sur l'expérimentation. Celle-ci permettra la mise au point d'une solution déployée ensuite à l'échelle d'une entité plus vaste.

Déroulement

Pour créer une dynamique de changement des mobilités, 18 démonstrateurs seront regroupés en 8 familles d'activités représentatives de la diversité économique du territoire breton : industrielle, bancaire, bâtiment et travaux publics, tertiaire, distribution, tourisme, territoires et vie quotidienne.

À partir d'une analyse des portefeuilles d'activités et des mobilités existantes, il s'agira de rechercher de nouveaux systèmes de mobilité induits par l'évolution de l'organisation. Chaque solution sera ensuite testée, puis modifiée, et testée à nouveau pour mettre au point la solution la plus adaptée aux attentes des utilisateurs.

S'appuyant sur des critères d'acceptabilité, la solution envisagée sera alors évaluée par une méthode d'accompagnement au changement, recourant à des outils d'incitation à l'échelle du démonstrateur.

De la méthodologie mise en œuvre seront extraits les bonnes pratiques et retours d'expérience. Ceux-ci constitueront autant de règles venant contribuer à la mise au point d'un système d'aide à la décision, de méthodes d'incitation, ainsi qu'à la création de formations. De cet ensemble, naîtra une offre globale de services destinée à accompagner, à l'issue du programme, d'autres organisations et territoires.



Les membres du programme

Démonstrateurs

Activités industrielles : SVA Jean Rozé & MEEF du Pays de Vitré – Porte de Bretagne

Activités bâtiment et travaux publics : Cardinal & Eurovia

Activités bancaires : Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire & CMB Arkéa

Activités tertiaires : CCI de Rennes

Activités de distribution : Cap Malo, Grand Quartier, Groupe La Poste, Produit en Bretagne, Route du meuble et des loisirs

Activités touristiques : CCIR Bretagne & Institut de Locarn

Activités territoriales : Pays d'Aubigné & Ville de Bruz

Activités vie quotidienne : Coopérative de construction, SNCF Bretagne, Université Rennes 1, Université Rennes 2

Ressources techniques

Ingénierie scientifique : GERPISA, LAUREPS-CRPPC, + accès à des équipes spécialisées

Ingénierie pédagogique : ANFA, CIRM, ESSCA + accès à des équipes spécialisées

Ingénierie technique : ARIST Bretagne, Audiar, Bretagne Prospective, Bretagne Supply Chain, CETE de l'Ouest, Eco-origin, Forde, Greenovia, ITS Bretagne, Novincie

Ingénierie système : Cybel, Efolia

Autres : Experts spécialisés & offreurs de solutions

Contacts

Technique

Cybel - Thierry Vagne, Directeur

Tél. : 01 42 56 25 97

thierry.vagne@cybel.fr

Administratif et financier

Cybel - Anne-Marie Rouanet, Directeur

Administratif et financier

cybospace@wanadoo.fr

Communication

CCI de Rennes - Jean-Luc Hannequin,

Directeur Stratégie & Innovation

Tél. : 02 99 33 66 66

jlhannequin@rennes.cci.fr

www.bma-mobilite.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir

Résultats clés

Au terme du programme, chaque démonstrateur aura

- élaboré une stratégie d'évolution de ses activités pour repenser la mobilité afin d'en réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre ;
- testé trois solutions nouvelles ;
- déployé, puis intégré, ces trois solutions en situation réelle.

À l'issue de ces expériences, les thèmes suivants auront pu faire l'objet d'observations :

- impulsion, incitation et accompagnement du changement des pratiques de mobilité associées aux activités et à leurs évolutions ;
- bonnes pratiques de solutions innovantes et règles à prendre en compte pour l'aide à la décision en vue du redéploiement de la mobilité en fonction de stratégies d'activités ;
- méthodologies d'expérimentation et d'évaluation à partir desquelles un laboratoire vivant pourra être structuré à l'échelle d'un territoire ;
- briques pédagogiques d'une offre de formation pour aider les structures à introduire et déployer les nouveaux services et les solutions de mobilité durable au sein de leurs activités et chez leurs usagers.

Application et valorisation

Au terme du programme, seront proposés :

- un mode opératoire pour **impulser et accompagner le changement des pratiques de mobilité** par la prise en compte de l'activité ;
- un système **d'aide à la décision** pour le redéploiement de la mobilité en fonction de la stratégie d'activités ;
- des **méthodes d'incitation** pour accompagner le changement des pratiques de mobilité ;
- des méthodologies **d'expérimentation et d'évaluation** d'un laboratoire vivant structuré à l'échelle du territoire breton ;
- une **compétence collective** sur un territoire pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité ;
- une **base de solutions et/ou de pratiques** de mobilité ;
- une **offre de formation** pour aider les professionnels à introduire et déployer des services et des solutions de mobilité durable auprès des personnels.



ADEME

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITE QUOTIDIENNE ET
ACHEMINEMENT FINAL DES MARCHANDISES

E-PARTAGE

La Mobilité Electrique Partagée dans les Communautés de Professionnels

E-partage

Projet accompagné par l'**ADEME** dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des **Investissements d'Avenir**

Coordonnateur :

PSA PEUGEOT CITROËN

Partenaires



GRAND LYON
communauté urbaine



Durée : 24 mois
Démarrage : 2012
Montant total projet : 9 138 229 €
Dont aide ADEME : 3 745 304 €
Forme de l'aide ADEME : Subventions et Avances Remboursables
Localisation : Ile-de-France, Alsace, Franche-Comté, Rennes, Grand Lyon

Caractère innovant

Le projet e-Partage est ambitieux par son périmètre. Il combine :

- Des solutions de mobilité innovantes pour les professionnels
- L'Association vertueuse entre mobilité électrique et mobilité partagée
- Une approche centrée sur les usages et les changements de comportement

L'innovation majeure réside dans le fait de décloisonner des entités peu enclines à travailler et fonctionner ensemble.

Contexte

Le projet repose sur le constat que les usages professionnels de la mobilité (trajets domicile-travail et déplacements professionnels) ont une importance considérable et qu'il existe une véritable attente, émergente, de la part des employeurs, pour des solutions de mobilité novatrices et adaptées à leurs besoins.

Pourquoi ce projet ?

La majorité des services de mobilité innovants et écologiques sont aujourd'hui principalement adressés aux particuliers, les professionnels ne constituant souvent qu'une cible secondaire (ex : autopartage). Il s'agit donc de développer de nouvelles formes de mobilité qui optimisent les usages par le partage d'une part, et qui réduisent l'impact environnemental des déplacements inévitables et utiles d'autre part.

Déroulement

Les services de partage de la mobilité qui seront développés et proposés à des entreprises de toutes tailles visent à exploiter au maximum les véhicules existants et disponibles sans ajouter de nouveaux véhicules (au contraire de certains systèmes d'autopartage en entreprise). Les services proposés feront l'objet d'un accompagnement sur le terrain.

Les services d'électromobilité permettront aux acquéreurs de véhicules électriques (VE) de bénéficier de services de gestions quotidienne et de gestion de flotte tout à fait innovants et destinés à simplifier et sécuriser la possession et l'usage de VE.

Une expérimentation de partage sur 2 sites industriels permettra de tester l'intérêt d'une flotte de véhicules partagés pour des usages de type navette inter-sites et navette gare TGV pour les employés, clients et fournisseurs des sites. Sur le site PSA de Vélizy, dans un contexte extrême de mobilité (site de 6000 personnes, aucun transport en commun à proximité), l'objectif est de faire un meilleur usage des véhicules particuliers inutilisés en journée afin de réduire le parc de véhicules de service et donc de réduire en valeur absolue le nombre total de véhicules utilisés par le site.

Sur le territoire de la ville de Rennes, 2 expérimentations sont prévues. L'une consistera à déployer toute la gamme de services de mobilité partagée comme électrique sur des sites de grande taille. L'autre consistera à déployer les mêmes services (adaptés) sur une zone d'activités avec des métiers du tertiaire ou des entreprises de tailles plus réduites. Une troisième expérimentation consistera à utiliser les données ouvertes de la ville de Rennes pour offrir aux utilisateurs une application multimodale.

Enfin sur le territoire du Grand Lyon, et en particulier sur les territoires économiques équipés de PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprises) en cours ou achevés, les partenaires du projet souhaitent tester la palette de services de mobilité dans un contexte d'urbanisation dense où la congestion et l'occupation de la voirie et des parkings privés par de nombreux véhicules sont problématiques pour les usagers.

Photos (légende +Crédits) :

Résultats clés et Avancées attendues :

- Le projet e-Partage est ambitieux par son **périmètre** qui propose à la fois des solutions de mobilité innovantes, pour certaines encore jamais mises en œuvre, une association vertueuse entre mobilité électrique et mobilité partagée, et une approche centrée sur les usages et les changements de comportement. L'innovation majeure réside dans le fait de décloisonner des entités autrefois peu enclines à changer leurs façons de fonctionner.
- L'objectif du projet est de **réduire le coût de la mobilité** pour les employés : partager ses véhicules, sa mobilité, permet de partager les coûts. L'objectif est également de réduire également le coût de la mobilité pour les entreprises (par l'optimisation des flottes et des ressources engagées). Malgré les freins psychologiques que représente l'utilisation partagée d'un véhicule, le projet a également pour ambition d'accompagner le changement d'amener la notion du « tous propriétaires » au « 100% usage ».
- Le projet a une forte connotation environnementale du fait de ses deux axes fondamentaux :
 - La mobilité électrique favorisée et développée par le projet n'améliore pas seulement le bilan carbone des flottes, mais **diminue les nuisances sonores et la pollution sonore**, spécifiquement en zone urbaine dense où ces nuisances sont une réelle problématique ;
 - La mobilité partagée est facteur **d'amélioration du bilan carbone** (réduction du nombre de véhicules produits). L'objectif est d'aller au-delà des intuitions, sur la base des résultats de l'expérience et d'une analyse rigoureuse permettant de mettre en perspective les résultats.

Application et valorisation

L'intérêt du projet est d'expérimenter l'acceptabilité des nouvelles approches de la mobilité au sein d'entreprises de tailles et d'horizons différents. L'ensemble des briques qui composent le projet e-Partage existe déjà pour la plupart, cependant l'agrégat de l'ensemble de ces services est une nouveauté à part entière. Outre le bon déroulement des expérimentations, e-Partage souhaite apporter un réel changement sur la façon de penser la mobilité au sein des entreprises. Être en mesure de proposer un panel aussi large de services tout en garantissant des coûts inférieurs à ceux d'aujourd'hui est un challenge ambitieux et important. e-Partage ne représente pas l'unique solution aux différents problèmes rencontrés actuellement, il faudra donc s'assurer de pouvoir combiner les différentes sources d'informations disponibles au sein d'une seule et même application. Multiplier les interfaces n'est pas en adéquation avec la volonté du projet de simplifier et de faciliter la mobilité.

A terme, le consortium souhaite offrir une solution globale, financièrement viable et déployable partout en France et d'envisager un déploiement à l'étranger. Aujourd'hui de nombreux acteurs se positionnent sur ces nouveaux secteurs de la mobilité, mais pour le moment aucun n'a encore envisagé de solution multimodale complète.

Il est difficile aujourd'hui de valoriser une telle offre, celle-ci n'étant comparable à rien d'existant. Cependant, être en mesure d'offrir un tel niveau d'offre de mobilité dans une entreprise est un réel atout qui pourra être valorisé comme un outil de motivation des salariés. De plus, l'avenir de la mobilité s'axera autour d'une rationalisation des déplacements et des coûts.

Garantir le même niveau d'usage tout en diminuant les coûts est donc une solution d'avenir.

CONTACTS

Technique et Financier :

Eric Choffel
eric.choffel@mpsa.com

Communication :

Laure de Servigny
laure.deservignyl@mpsa.com

POUR EN SAVOIR PLUS
www.ademe.fr/invest-avenir